

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		EXPERT FONCIER													
Nature de l'activité (1)		12 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET										si exercice en société (2) AV		Nombre d'associés AS			
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK				d'après les règles «créances-dettes» AL									
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe		CV <input checked="" type="checkbox"/>		Taxe incluse		CW		Non assujetti à la TVA		AT			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion AN				Nombre de salariés AP				Salaires nets perçus AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA											
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①.....										AA	74 521	100,76 %	
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②.....										AB			
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés [.....]) ③.....										AC	561	0,76 %	
	4	Montant net des recettes.....										AD	73 960	100,00%	
	5	Produits financiers ④.....										AE	10	0,01 %	
	6	Gains divers ⑤.....										AF	452	0,61 %	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6).....										AG	74 421	100,62 %	
D É P E N S E S	8	Achats ⑥.....										BA	304	0,41 %	
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦.....										BB	2 717	3,67 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....										BC	319	0,43 %
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée.....										BD		
	12		Contribution économique territoriale.....										JY	196	0,27 %
	13		Autres impôts.....										BS	251	0,34 %
	14		⑧ Contribution sociale généralisée déductible.....										BV	3 473	4,70 %
	15	Loyer et charges locatives.....										BF	2 025	2,74 %	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨.....										BW			
	17	Entretien et réparations.....											47	0,06 %	
	18	Personnel intérimaire.....													
	19	Petit outillage ⑩.....											418	0,57 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité.....											67	0,09 %	
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪.....											1 394	1,88 %	
	22	Primes d'assurances.....											495	0,67 %	
	23	Frais de véhicules ⑫											9 089	12,29 %	
	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>).....														
24	Autres frais de déplacements (voyages...).....											1 229	1,66 %		
25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 6 809 dont facultatives BU 1 811										BK	8 620	11,65 %		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès											498	0,67 %		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....											1 888	2,55 %		
28	Frais d'actes et de contentieux.....											26	0,04 %		
29	Cotisations syndicales et professionnelles.....										BY	1 538	2,08 %		
30	Autres frais divers de gestion.....											1 488	2,01 %		
31	Frais financiers ⑭.....										BN	91	0,12 %		
32	Pertes diverses ⑮.....										BP	3			
33	TOTAL (lignes 8 à 32).....										BR	36 458	49,29 %		

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION	EXPERT FONCIER
N° SIRET <table border="1" style="display: inline-table; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;"></table>	12 Adhérents

DÉTÉRMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	37 963	51,33 %
	35	Plus-values à court terme ¹⁶				CB			
	36	Divers à réintégrer ¹⁷				CC	2 761	3,73 %	
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸				CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....				CE	40 724	55,06 %	
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF			
	40	Frais d'établissement ¹⁹				CG			
	41	Dotation aux amortissements ²⁰				CH	559	0,76 %	
	42	Moins-values à court terme				CK			
	21	Divers à déduire	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 177	dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸				CM			
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	3 736	5,05 %	
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	36 988	50,01 %		
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	14 658	
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	1 254	
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires récrochés :				CZ	51	
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			24 590			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total ^A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total ^B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.